

Publié le 18 octobre 2024

Les Epl ultramarines, un modèle de durabilité

Le 10 octobre 2024, lors du Congrès des Epl à Nantes, les acteurs des territoires d’Outre-mer ont mis en avant le rôle déterminant des Epl dans la transition énergétique et le développement durable. Grâce à leurs spécificités, ces dernières se révèlent comme de véritables moteurs d’innovation, offrant des solutions audacieuses et adaptées aux réalités des territoires.



Des Epl pionnières du développement durable sur nos territoires

L’engagement des Epl dans le développement durable est crucial face aux aléas climatiques et constitue une obligation pour de nombreux acteurs de l’économie mixte ultramarine. **Nicolas Gauvin, directeur général délégué de la SOAME**, souligne leur rôle essentiel en tant qu’animateurs territoriaux face à des défis pressants sur le long terme. En collaboration avec **l’Agence d’urbanisme de la Martinique**, la SOAME, par exemple, anticipe et intègre ces enjeux, et plus particulièrement celui de la chaleur en ville, dans tous ses projets d’aménagement. La **SOGES**, représentée par **son directeur général, Boris Pétricien** a quant à elle fait le choix de s’engager en faveur de l’autonomie alimentaire puisque 70 % des produits alimentaire sont importés de Martinique. En ce sens, la SOGES a entrepris de nombreuses actions pour **encourager la production locale comme le soutien aux coopératives agricoles et l’introduction de pratiques agricoles biologiques et durables**. En **Nouvelle-Calédonie**, où l’urgence climatique et environnementale, vient d’être déclarée, la **SECAL** travaille aussi sur un plan d’adaptation au changement climatique pour le gouvernement. L’une de ses projets emblématiques est également **la surveillance de la barrière de corail, une initiative rare pour une Sem**.

La RSE comme levier d’action du développement

durable des Epl

Le constat fait en séance par **Luce Devigne, consultante RSE chez KPMG** après avoir écouté les différents exposés : *“Au service de leurs territoires, les Epl intègrent des pratiques de RSE de façon intuitive, souvent sans même en avoir conscience”*. Ces pratiques se reflètent dans les opérations concrètes des Epl, comme la SOMAE, qui a choisi de s’investir dans **le reboisement sur la baie de Fort-de-France ou bien en choisissant d’intégrer les sujets de développement durable dans les valeurs de l’entreprise** : *“Tous nos collaborateurs sont sensibilisés et impliqués, comme en témoigne l’atelier « Fresque du Climat » auquel toute l’équipe SOMAE a participé. Chaque salarié est ambassadeur des engagements de la société en matière de développement durable.”* Au sein de la SOGES, l’engagement dans la RSE a été spontané, avec pour objectif de rassembler l’ensemble des parties prenantes autour de la table pour **créer une véritable chaîne de valeur**. Chaque année, **le bilan RSE est présenté au conseil d’administration et à l’assemblée générale**. Il s’agit d’un document extra-comptable qui fait l’objet de discussions et pour lequel ces derniers ont identifié trois axes prioritaires, déclinés en 13 actions concrètes. Enfin, pour la **SECAL**, le choix de son engagement dans une politique RSE répondait à un double enjeu d’impératif stratégique pour donner une orientation au conseil d’administration mais aussi pour faire adhérer les équipes à cette démarche globale. Plus concrètement, leur démarche RSE s’articule autour de quatre axes prioritaires que sont : **être au service de leurs parties prenantes, soutenir tous les territoires, être acteur du futur et construire durablement l’avenir**.

Les **Entreprises publiques locales (Epl) agissent naturellement comme des sociétés à mission**, selon Luce Devigne, consultante RSE chez KPMG. S’engager dans cette démarche présente de nombreux avantages. Tout d’abord, cela permet de mesurer et de limiter leur impact sur le territoire. Sur le plan économique, la RSE se traduit par des économies réelles comme la réduction du gaspillage. Sur le plan social, cet engagement se traduit par une dynamique positive au sein des équipes qui se rassemblent autour d’un projet commun, un atout précieux dans un contexte de difficultés de recrutement. Enfin, **une politique RSE bien intégrée améliore l’image de l’entreprise**. Cette dernière est désormais positionnée de manière lisible et concrète au sein d’une chaîne de valeur écoresponsable.

Défis actuels et perspectives d’avenir

Ancrée dans les territoires ultramarins, la RSE représente une formidable opportunité d’innovation pour les Epl. Face à des défis multiples et croissants, il est pour autant crucial d’adapter les ambitions RSE aux contextes économiques et sociaux de ces territoires : **une approche proactive est essentielle afin de maximiser l’impact**. Cette dernière implique également de favoriser la collaboration entre les acteurs locaux pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives et promouvoir l’insertion par l’emploi. Pour ce faire, il convient de laisser le temps à cette démarche, d’inscrire son action dans la durée pour que cette dernière s’ancre profondément dans la culture de l’entreprise.

Pour l’ensemble des intervenants, il est donc crucial de s’engager dès maintenant dans une politique

RSE. Formaliser la démarche, faire bouger les lignes, **la RSE est aussi un outil de transformation puissant**. A l'aune des évolutions législatives récentes, face aux exigences normatives de la directive CSRD, les Epl ont tout intérêt à valoriser leur engagement et faire de leur durabilité, un vecteur de compétitivité.

La FedEpl organisera prochainement des évènements en lien avec la démarche RSE pour accompagner les Epl dans cette voie. N'hésitez pas à revenir vers nous si ces sujets vous intéressent !